



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56129>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-56129**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Impression de documents de communication et de supports de signalétique pour le Département du Val-de-Marne

Description : La direction de la Communication du Département du Val-de-Marne souhaite confier à un prestataire les prestations suivantes : - l'impression sur machines rotatives de ses documents de communication sur supports papier ; - l'impression sur machines offset feuilles ou numérique de ses documents de communication sur supports papier et spéciaux ; - l'impression, la fabrication, la pose et la dépose de ses supports permettant de signaler les chantiers et équipements départementaux ; - l'impression, la fabrication, la pose et la dépose de ses supports permettant de signaler les événements ainsi que certaines campagnes de communication.

Identifiant de la procédure : aae05c4-1981-4439-8647-37e9fa81c4b2

Identifiant interne : COM-2026-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 51300000 Services d'installation de matériel de communications

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,081,416.31 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis : français.
Langue dans laquelle les offres sont rédigées : Français.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique - L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Impression rotative des documents de communication sur supports papier

Description : La présente consultation a pour objet l'impression sur machines rotatives Parmi les travaux confiés, le titulaire devra imprimer des publications périodiques, éventuellement accompagnées de suppléments, numéros spéciaux ou hors-série

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51300000 Services d'installation de matériel de communications

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,895,369 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 800 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC (article 5.1)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif communiqué et du détail quantitatif estimatif non communiqué

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

URL : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/07/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/07/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementaire en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Impression feuilles ou numérique des documents de communication sur supports papier et spéciaux

Description : La présente consultation a pour objet l'impression sur machines offset feuilles ou en numérique

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51300000 Services d'installation de matériel de communications

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,285,509 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 500 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 4.1.13 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Prix

Description : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Qualité

Description : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif communiqué et du détail quantitatif estimatif non communiqué

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

URL : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/07/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/07/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé

dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Impression, fabrication, pose et dépose de supports de signalétique des chantiers et équipements départementaux

Description : La présente consultation a pour objet l'impression, la fabrication, la pose et la dépose des supports de signalétique des chantiers et équipements départementaux du Conseil départemental. Ces prestations sont indépendantes les unes des autres. Le titulaire sera amené à effectuer les prestations sur le territoire départemental, dans des zones limitrophes du département et exceptionnellement non limitrophes. Le marché couvre l'ensemble des équipements départementaux.

Identifiant interne : Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51300000 Services d'installation de matériel de communications

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 218,007 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 250 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 4.1.13 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Qualité

Description : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif et de l'estimatif financier correspondant à l'étude de cas

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

URL : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/07/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/07/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Impression, fabrication, pose et dépose de supports de signalétique des évènements et campagnes de communication

Description : La présente consultation a pour objet l'impression, la fabrication, la pose et la dépose des supports de signalétique des évènements et campagnes du Conseil départemental. Ces prestations sont indépendantes les unes des autres. Le titulaire sera amené à effectuer les prestations sur le territoire départemental, dans des zones limitrophes du département et exceptionnellement non limitrophes. Le marché couvre l'ensemble des équipements départementaux.

Identifiant interne : Lot n°4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79823000 Services d'impression et de livraison

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51300000 Services d'installation de matériel de communications

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 682,530 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 250 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent au point 8 de l'annexe 1 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Prix

Description : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Qualité

Description : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif et de l'estimatif financier correspondant à l'étude de cas

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

URL : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 15/07/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/07/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du

marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

Montage financier : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisibles. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation qui traite les offres : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Numéro d'enregistrement : 22940028800010

Département : Direction de la communication

Adresse postale : Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de Gaulle

Ville : Créteil cedex

Code postal : 94054

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne

Adresse électronique : Safcom-marche@valdemarne.fr

Téléphone : 3994

Adresse internet : <http://www.valdemarne.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle - Case postale 8630

Ville : Melun cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : +33 01 60 56 66 30

Télécopieur : +33 01 60 56 66 10

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 473ee1b5-ad77-4a09-a6d4-35b4cd7df68c-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la date limite de remise des plis au mercredi 15 juillet 2026 à 16:00 et modification de la date d'ouverture des plis au 16 juillet 2026.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f1fa065-c9c2-4f5a-87bd-44ae224ab2c7 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/06/2026 à 11:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/06/2026